



Paroles d'Élu

L'été est cette période de l'année propice à la détente, aux retrouvailles familiales.

La municipalité vous propose quelques rendez-vous festifs où chacun pourra profiter d'animations toujours très prisées.

Les conditions météorologiques

attendues nous invitent néanmoins à la plus grande prudence mais aussi à la plus grande solidarité.

De même, il n'est pas inutile de rappeler quelques conseils de prudence notamment dus à la sécheresse que nous subissons.

A chacun d'être conscient de son environnement, de son voisinage et de faire en sorte que l'harmonie soit l'objectif de tout un chacun.

Nous sommes, toutes et tous, composantes d'un collectif et cela doit être la priorité de chacun d'entre nous.

Les élus sont disponibles autant que de besoin pour renseigner, épauler voire solutionner les quelques difficultés de la vie quotidienne.

N'hésitez pas à les solliciter si besoin.

Michelle Saintout

La Gazette de Saint-Estèphe est un document mensuel édité et distribué par la mairie de Saint-Estèphe sous la responsabilité de Mme Michelle Saintout, maire.

Contacts :

Mairie de Saint-Estèphe
05 56 59 35 93
mairie@mairie-saint-estephe.fr
www.mairie-saint-estephe.fr

La Gazette de Saint-Estèphe

ENTRE CIEL ET TERRE ...

Les artistes du guidon !

Lieu à la fois unique et exceptionnel, le terrain de moto cross de Saint-Estèphe permet aux amateurs et aux professionnels de s'adonner à leur passion, en toute sécurité ...

Il est certains dimanches, du côté de la route de Barreyre, de curieux bourdonnements se font entendre. Point de frelons ou autres, non au contraire, il s'agit d'A.V.I. (Artistes Volants Identifiés) qui se retrouvent régulièrement pour s'adonner à leur passion dans les règles de l'art. Patrick Castera, le président du moto club local n'est pas peu fier de ses installations : «pour bien comprendre l'histoire, il faut remonter trente ans en arrière. A

l'époque, nous étions quelques uns à vouloir rouler. Nous avions un lieu, au milieu des marais du côté de Aillan mais ce n'était pas fabuleux. Par la suite, nous avons migré vers Haut Marbuzet où, là encore, ce n'était pas l'idéal. La municipalité de l'époque, emmenée alors par M. Couratin-Perlemoine, nous a proposé le terrain où nous sommes aujourd'hui». Ne croyez pas que tout se fit d'un claquement de doigts : «il a fallu des heures et des heures de travail pour parvenir au résultat d'aujourd'hui. Nous proposons une piste de 1 350 mètres de long avec une largeur moyenne de 6 à 9 mètres. Les tables sont impressionnantes et l'ensemble s'inspire beaucoup de ce qui se fait aux États-Unis. C'est un circuit à haute difficulté qui requiert une technicité reconnue». Évidemment, tout le monde ne peut pas aller rouler comme ça lui chante sur cette infrastructure : «en tout premier lieu, il est indispensable de posséder une licence FFM (Fédération Française de Motocyclisme) et de posséder de machine et d'équipements de sécurité conformes à la réglementation. Ce n'est qu'à ces conditions qu'il est possible de s'inscrire pour une des trentaines de dates où le circuit fonctionne».

Ainsi, il n'est pas rare de voir des pilotes venus de très loin pour rouler sur le site stéphanois : «outre les locaux, beaucoup de pilotes viennent de la région parisienne, de Belgique, de Suisse et d'Angleterre. Selon les retours que l'on a, ces pilotes apprécient la qualité des installations et les excellentes conditions de roulage que nous proposons. Nous mettons un point d'honneur à remettre à neuf la piste entre chaque session car, chaque week-end, nous limitons volontairement l'affluence à vingt-cinq pilotes qui s'inscrivent en amont».

Saint-Estèphe est donc un haut lieu du moto cross à l'échelle hexagonale même si, pour l'instant, le club local ne souhaite pas accueillir de compétition.

Si vous vous sentez une âme de voltigeur, n'hésitez pas à vous rapprocher du Moto Cross de Saint-Estèphe via la page Face book du club ou bien en contactant le 06 07 39 44 89.



COMMUNIQUÉ DU SIAEPA (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT)

Véolia, nouveau délégataire

- Depuis ce 1er juillet, l'exploitation des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement collectif est assuré par la société Véolia dans le cadre d'un nouveau contrat de délégation de service public.
- Ce changement de délégataire a pour objectif d'assurer la continuité du service public tout en garantissant un niveau de qualité élevé pour l'exploitation, l'entretien et la gestion des ouvrages et réseaux.
- Ainsi, depuis le 1er juillet, Véolia est votre interlocuteur pour :
- Les demandes d'abonnement;
- Les ouvertures et fermetures de compteurs;
- Les relevés de consommation;
- La facturation des services;
- Les demandes de branchement;
- Les signalements de fuites ou dysfonctionnements sur le réseau;
- Les urgences relatives à l'eau potable et à l'assainissement.

Cette transition n'entraînera aucune interruption des services.

Concernant vos coordonnées, certaines données nécessaires à la gestion de votre abonnement seront transmises au nouveau délégataire dans le respect de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

Les abonnés ayant opté pour le prélèvement automatique n'ont aucune démarche particulière à effectuer. Les informations relatives aux modalités de paiement ainsi que les coordonnées de Véolia leur seront communiquées prochainement.

Un numéro unique et dédié pour les abonnés, accessible du lundi au vendredi (8h / 19h) et le samedi (9h / 12h) est à votre disposition : 05 61 80 09 02.

Ce changement de délégataire va entraîner, à titre exceptionnel, l'émission de deux factures au cours de l'été 2026

- * Une première facture émise par SAUR correspondant à la consommation d'eau et à l'abonnement pour la période du 1er janvier au 30 juin 2026.
- * Une seconde facture émise par Véolia correspondant à l'abonnement applicable pour le second semestre 2026.

La société SMA a été mandatée pour procéder à la relève des compteurs pour la facturation de fin de contrat de SAUR. Ces relevés seront effectués d'ici le 10 juillet.

Enfin, une facture de solde sera adressée par Véolia en décembre 2026 afin de prendre en compte les consommations réalisées au cours du second semestre 2026.

Si besoin : SIAEPA au 05 56 73 00 03 ou par mail : accueil@siaepa-saint-estephe.fr

A ne pas rater tout au long de l'été

Jeudi 9 juillet : les jeudis du Presbytère. Soirée afterwork pour boire un verre en écoutant un groupe ou un musicien en toute détente. Entrée gratuite, buvette. Jardin du Presbytère, 14 rue des Martyrs de la Résistance, à Saint-Estèphe. De 19h à 21h.

Lundi 13 juillet : marché gourmand. **Parc de la Mairie**. A partir de 19h. Feu d'artifice tiré au stade à 23h.

Samedi 25 juillet : Fête des Cabaniers - Port de Saint-Estèphe - Toute la journée.

Jeudi 30 juillet : les jeudis du Presbytère. Soirée afterwork pour boire un verre en écoutant un groupe ou un musicien en toute détente. Entrée gratuite, buvette. Jardin du Presbytère, 14 rue des Martyrs de la Résistance, à Saint-Estèphe. De 19h à 21h.

Jeudi 6 août : les jeudis du Presbytère. Soirée afterwork pour boire un verre en écoutant un groupe ou un musicien en toute détente. Entrée gratuite, buvette. Jardin du Presbytère, 14 rue des Martyrs de la Résistance, à Saint-Estèphe. De 19h à 21h.

Vendredi 14 août : marché gourmand. **Parc de la Mairie**. A partir de 19h.

Jeudi 20 août : les jeudis du Presbytère. Soirée afterwork pour boire un verre en écoutant un groupe ou un musicien en toute détente. Entrée gratuite, buvette. Jardin du Presbytère, 14 rue des Martyrs de la Résistance, à Saint-Estèphe. De 19h à 21h.

Vendredi 4 septembre : Soirée Pataquès du Marathon 2026 - **Samedi 5 septembre** : Marathon 2026.

Samedi 12 septembre : Foire de la Chapelle. Port de Saint-Estèphe, toute la journée. Vide-greniers, nombreux commerces, buvettes et restauration sur place, marché gourmand le soir, soirée dansante, feu d'artifice à 23h. Animations en journée.

Dimanche 13 septembre : Foire de la Chapelle. Port de Saint-Estèphe, toute la journée. Vide-greniers, nombreux commerces, buvettes et restauration sur place. Animations en journée.

Mardi 22 septembre : Repas de gala du comité des Fêtes.

